

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2019

CONCOURS DES VINS

MÉDAILLE DE BRONZE

DÉCERNÉ À : *EARL de la Semellerie*
Cravant-les-Côteaux (37)

POUR SON : *appellation d'origine contrôlée*
Chinon Rouge 2017 - Boisé
Cuvée Déborah
lot : Cuve N°8



LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU CONCOURS

Benoît Lacroix